

## Firmes et associations de patients : le poids du financement

En France comme dans d'autres pays européens, les firmes pharmaceutiques font pression pour être légalement autorisées à informer directement les patients, y compris sur des médicaments soumis à prescription. Avec des avocats pour plaider leur cause : des associations de patients qu'elles financent (1,2).

**Les opinions des associations liées à leur financement par les firmes.** Health Action International Europe (HAI) a mené une enquête par questionnaire auprès des associations de patients et de consommateurs accréditées pour participer à certains groupes de travail de l'Agence européenne du médicament (EMA) (a). Les opinions exprimées par ces associations sur certaines questions soulevées par la proposition de directive européenne sur l'information des patients ont été corrélées à leurs sources de financement respectives (3).

Toutes les associations de patients financées par des firmes et ayant répondu à l'enquête se sont déclarées en faveur d'une législation permettant aux firmes de diffuser de l'information sur les médicaments (b). À l'opposé, toutes les associations ne recevant pas de financement des firmes se sont prononcées contre (3).

La majorité des associations, financées ou non par les firmes, se sont prononcées contre la possibilité de diffusion par les firmes d'informations dites non sollicitées par les patients, c'est-à-dire des informations diffusées via les médias tels que radio, télévision, publications imprimées, suppléments de journaux. Mais, dans le cas d'une diffusion par les firmes d'informations

dites sollicitées, c'est-à-dire à la demande du public auprès des firmes, les associations non financées par des firmes se sont en majorité prononcées contre, et les associations financées par les firmes se sont prononcées en majorité pour (3).

**Viser l'indépendance financière.** Trouver un mode de financement pérenne n'est certainement pas chose aisée. Mais cette enquête de Health Action International montre, une fois de plus, qu'il est indispensable pour les patients que les associations qui les représentent s'organisent pour être totalement indépendantes des firmes, qui les utilisent parfois pour diffuser des informations ou leurs requêtes auprès des pouvoirs publics (4).

Les patients comptent sur les associations pour faire entendre leurs voix, et peser dans les débats en défendant leurs intérêts, et non ceux des firmes.

©Prescrire

a- Health Action International (HAI) est un réseau international d'organisations et de personnes, professionnels de santé, patients, consommateurs, œuvrant notamment pour l'usage rationnel des soins et des médicaments. Site internet [www.haiweb.org](http://www.haiweb.org).

b- 10 associations sur 22 ont refusé de participer à cette enquête ; elles recevaient majoritairement des financements des firmes (réf. 3).

Extraits de la veille documentaire Prescrire.

1- Prescrire Rédaction "Publicité grand public pour les médicaments de prescription ? Un automne 2010 crucial" *Rev Prescrire* 2010 ; 30 (323) : 700-701.

2- Prescrire Rédaction "Associations de patients : un financement à clarifier" *Rev Prescrire* 2009 ; 29 (312) : 777.

3- Pehudoff K et Leonardo Alves T "The patient and consumer voice and pharmaceutical industry sponsorship" Health Action and International Europe, Amsterdam 2011 : 29 pages.

4- Prescrire Rédaction "Firmes et associations de patients : un marché de dupes" *Rev Prescrire* 2009 ; 29 (305) : 215.

